



Parlement de la CEDEAO : Deuxième session ordinaire de la 5ème législature

Les parlementaires de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) ont entamé ce mercredi 13 janvier, les travaux de la 2ème session ordinaire pour le compte de l'année 2020.

Cette session qui se déroule par visioconférence, sera essentiellement consacrée à l'étude et l'adoption du projet de budget de l'institution pour le compte de l'année 2021, la planification des activités à mener au cours de l'année et la prestation de serments des nouveaux parlementaires.

A l'image des parlementaires des quatorze autres pays membres du regroupement régional, les députés du Togo participent eux aussi à cette session de la 5ème législature. Le pays est représenté par les honorables Aklesso ATCHOLI (3ème vice-président du parlement de la CEDEAO) et Kounou Nahou AGBANDA0.

Au cours des travaux qui vont durer 07 jours, les parlementaires de la CEDEAO auront à débattre, à examiner et à adopter plusieurs points à distance. Il s'agit de la présentation du rapport du président de la Commission de la CEDEAO, sur la mise en œuvre du programme de travail de la Communauté, la présentation en plénière, du projet de Budget consolidé de la Communauté, exercice 2021 entre autres.

Egalement au programme des activités, l'examen et l'adoption en plénière du projet de rapport de la session extraordinaire virtuelle de juillet 2020 de même que le projet de rapport des missions d'observation des élections.

La Rédaction